

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 21531

Numéro SIREN : 798 455 358

Nom ou dénomination : 5ème AVENUE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2018 sous le numéro de dépôt 79017

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 08-08-2018

N° DE DEPOT : 079017

N° GESTION : 2013B21531

N° SIREN : 798455358

DENOMINATION : 5ème AVENUE

ADRESSE : 18 rue Le Bua 75020 Paris

MILLESIME : 2017

5^{ème} AVENUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 18, rue Le Bua – 75020 PARIS

RCS PARIS 798 455 358

BILAN AU 31 décembre 2017

Pour copie certifié conforme

Le Président

certifié conforme

Tanguy

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	22 000		22 000	22 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	111 043	77 435	33 608	50 943	17 335	34.03
	Autres immobilisations corporelles	119 260	34 012	85 248	99 458	14 210	14.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	64 950		64 950	64 950		
	Total II	317 253	111 447	205 806	237 351	31 545	13.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	175 141		175 141	136 786	38 356	28.04
	Autres créances	79 900		79 900	61 914	17 986	29.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	47 272		47 272	39 973	7 299	18.26
	Disponibilités	140 764		140 764	166 901	26 137	15.66
	Charges constatées d'avance (3)	1 204		1 204	2 289	1 085	47.39
	Total III	444 281		444 281	407 862	36 419	8.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		761 534	111 447	650 087	645 213	4 874	0.76

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	238 628	208 370	30 258	14.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	91 836	150 258	58 422	38.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	385 464	413 628	28 164	6.81
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	253	309	56	18.10
	Emprunts et dettes financières diverses	220		220	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 113	53 283	5 831	10.94
	Dettes fiscales et sociales	205 036	177 993	27 044	15.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	264 623	231 585	33 038	14.27
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	650 087	645 213	4 874	0.76

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 440 905		1 440 905	1 520 016	79 111	5.20
Chiffre d'affaires NET	1 440 905		1 440 905	1 520 016	79 111	5.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 400	7 689	6 289	81.79
Autres produits			1	0	1	500.00
Total des Produits d'exploitation (I)			1 442 306	1 527 705	85 399	5.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			227	201	26	12.91
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			226 244	217 899	8 345	3.83
Impôts, taxes et versements assimilés			17 969	14 998	2 971	19.81
Salaires et traitements			803 764	802 750	1 013	0.13
Charges sociales			258 700	256 122	2 578	1.01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 545	39 143	7 598	19.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	0	3	735.71
Total des Charges d'exploitation (II)			1 337 998	1 330 711	7 287	0.55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			104 308	196 994	92 686	47.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	32		32	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		40	40	100.00
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	32	40	7	18.06
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	3		3	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	3		3	
2. Résultat financier (V-VI)	30	40	10	25.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	104 338	197 034	92 696	47.05
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	192	349	157	45.03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	192	349	157	45.03
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	192	349	157	45.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	12 310	46 427	34 117	73.49
Total des produits (I+III+V+VII)	1 442 338	1 527 745	85 406	5.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 350 502	1 377 487	26 984	1.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	91 836	150 258	58 422	38.88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 650 087.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 440 905.07 Euros et dégageant un bénéfice de 91 836.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 008 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 008 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	44 008
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	44 008

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	111 043		
Installations générales agencements aménagements divers	96 418		
Matériel de transport	20 804		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 038		
TOTAL	230 303		
Prêts, autres immobilisations financières	64 950		
TOTAL	64 950		
TOTAL GENERAL	317 253		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 000	22 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			111 043	111 043
Installations générales agencements aménagements divers			96 418	96 418
Matériel de transport			20 804	20 804
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 038	2 038
TOTAL			230 303	230 303
Prêts, autres immobilisations financières			64 950	64 950
TOTAL			64 950	64 950
TOTAL GENERAL			317 253	317 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	60 100	17 335		77 435
Installations générales agencements aménagements divers	15 980	9 642		25 622
Matériel de transport	3 225	4 161		7 385
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	598	408		1 006
TOTAL	79 902	31 545		111 447
TOTAL GENERAL	79 902	31 545		111 447

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 335				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 642				
Matériel de transport	4 161				
Matériel de bureau informatique mobilier	408				
TOTAL	31 545				
TOTAL GENERAL	31 545				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 950		64 950
Autres créances clients	175 141	175 141	
Personnel et comptes rattachés	175	175	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 170	1 170	
Impôts sur les bénéfices	65 805	65 805	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 750	12 750	
Charges constatées d'avance	1 204	1 204	
TOTAL	321 195	256 245	64 950

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	253	253		
Fournisseurs et comptes rattachés	59 113	59 113		
Persönnel et comptes rattachés	40 194	40 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 136	82 136		
Taxe sur la valeur ajoutée	78 572	78 572		
Autres impôts taxes et assimilés	4 134	4 134		
Groupe et associés	220	220		
TOTAL	264 623	264 623		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres		
		Au début	Créés	En fin
ACTIONS	100.0000	500		500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACQUISITION FONDS COMMERCE	22 000			22 000	
Total	22 000			22 000	

Acquisition le 30 décembre 2013, d'un fonds de commerce, d' une branche d'activité, dite " lisse de crocodile " cédée par la société MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE.

Le fonds est composé d'une clientèle, d'un droit au bail, de matériel et d'objet mobilier.

Il se décompose comme suit:

- les éléments incorporels pour: 22.000 euros
 - les éléments corporels, matériel et objet mobilier pour : 38.000 euros
- soit un total de 60.000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 5ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3,2 et 831-2/6)

NEANT

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

NEANT

Produits à recevoir

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 926
Dettes fiscales et sociales	62 822
Total	95 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 204
Total	1 204

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services France	1 440 905
Total	1 440 905

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
Total	35 148

La rémunération des organes de direction s'élève à 35 148 € au titre de l'exercice 2017.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	27
Total	30

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice, la méthode simplifiée d'évaluation des engagements de retraite, pour les entreprises de moins de 250 salariés a été utilisée.

Le montant annuel, correspondant aux droits acquis par les salariés à la date de la mise en place du contrat de travail et la date du premier provisionnement.

Le montant correspondant à l'indemnité conventionnelle qui serait à verser aux salariés en CDI selon leur ancienneté au 31 décembre 2017 est évalué à 78.822 Euros.

Le montant de l'engagement mentionné en annexe est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles et en tenant compte d'un certain nombre de paramètres tels que

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.

5^{ème} AVENUE

Société par Actions Simplifiée au capital de 50.000 euros

Siège social : 18, rue Le Bua – 75020 PARIS

RCS PARIS 798 455 358

EXTRAIT

DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

du 30 juin 2018

AFFECTATION DU RESULTAT

DEUXIEME RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de majorité requises, sur proposition de son Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit **91.836 euros**, comme suit :

- Bénéfice de l'exercice		91.836 euros
auquel s'ajoute le poste « Repart à nouveau »		238.628 euros
- Formant un bénéfice distribuable de		330.464 euros
- A titre de dividendes aux associés :		. 90.000 euros
- Le solde, soit		240.464 euros
aux « Autres réserves »		
dont le montant passerait ainsi de 238.628 euros à 240.464 euros .		

Le montant du dividende ainsi alloué correspond à un dividende de **180,00 euros** par action.

Ce dividende sera mis en paiement à l'issue de la présente assemblée générale.

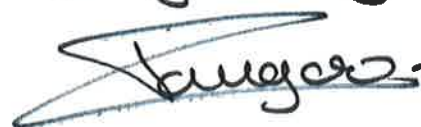
RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte que les dividendes mis en distribution depuis le premier exercice clos le 31 décembre 2014 de la société ainsi que le montant de l'abattement prévu par l'article 158-3 du C.G.I. correspondant ont été les suivants :

EXERCICES CONCERNES	DISTRIBUTION GLOBALE	ABATTEMENT
Exercice clos le 31 décembre 2014	120.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2015	120.000 €	40 %
Exercice clos le 31 décembre 2016	120.000 €	40 %

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité par les associés.

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Certifié conforme




FIDAG

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

**5^{ème} Avenue
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 Euros**

**Siège social :
18 rue Le Bua
75 020 PARIS**

RCS PARIS 798 455 358

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
(Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017)**

5^{ème} Avenue
Société par Actions Simplifiée
au capital de 50 000 Euros

Siège social :
18 rue Le Bua
75 020 PARIS

RCS PARIS 798 455 358

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017
(Du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017)

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 5^e AVENUE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations les plus importantes auxquels nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation de l'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 Juin 2018



Alain GIRARD
SARL FIDAG
Commissaire aux comptes de
la SAS 5^{ème} AVENUE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	22 000		22 000	22 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	111 043	77 435	33 608	50 943	17 335	34.03
	Autres immobilisations corporelles	119 260	34 012	85 248	99 458	14 210	14.29
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	64 950		64 950	64 950		
	Total II	317 253	111 447	205 806	237 351	31 545	13.29
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	175 141		175 141	136 786	38 356	28.04
	Autres créances	79 900		79 900	61 914	17 986	29.05
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	47 272		47 272	39 973	7 299	18.26
	Disponibilités	140 764		140 764	166 901	26 137	15.66
	Charges constatées d'avance (3)	1 204		1 204	2 289	1 085	47.39
	Total III	444 281		444 281	407 862	36 419	8.93
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	761 534	111 447	650 087	645 213	4 874	0.76

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	238 628	208 370	30 258	14.52
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	91 836	150 258	58 422	38.88
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	385 464	413 628	28 164	6.81
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (1)	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	253	309	56	18.10
	Emprunts et dettes financières diverses	220		220	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 113	53 283	5 831	10.94
	Dettes fiscales et sociales	205 036	177 993	27 044	15.19
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	264 623	231 585	33 038	14.27
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	650 087	645 213	4 874	0.76

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	1 440 905		1 440 905	1 520 016	79 111	5.20
Chiffre d'affaires NET	1 440 905		1 440 905	1 520 016	79 111	5.20
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 400	7 689	6 289	81.79
Autres produits			1	0	1	500.00
Total des Produits d'exploitation (I)			1 442 306	1 527 705	85 399	5.59
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			227	201	26	12.91
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			226 244	217 899	8 345	3.83
Impôts, taxes et versements assimilés			17 969	14 998	2 971	19.81
Salaires et traitements			803 764	802 750	1 013	0.13
Charges sociales			258 700	256 122	2 578	1.01
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			31 545	39 143	7 598	19.41
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			4	0	3	735.71
Total des Charges d'exploitation (II)			1 337 998	1 330 711	7 287	0.55
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			104 308	196 994	92 686	47.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)		32			32	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)			40		40	100.00
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V		32	40		7	18.06
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)		3			3	
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI		3			3	
2. Résultat financier (V-VI)		30	40		10	25.35
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		104 338	197 034		92 696	47.05
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		192	349		157	45.03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII		192	349		157	45.03
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		192	349		157	45.03
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)		12 310	46 427		34 117	73.49
Total des produits (I+III+V+VII)		1 442 338	1 527 745		85 406	5.59
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		1 350 502	1 377 487		26 984	1.96
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		91 836	150 258		58 422	38.88

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 650 087.08 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 440 905.07 Euros et dégageant un bénéfice de 91 836.04 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 44 008 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 44 008 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	44 008
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	44 008

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	22 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	111 043		
Installations générales agencements aménagements divers	96 418		
Matériel de transport	20 804		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	2 038		
TOTAL	230 303		
Prêts, autres immobilisations financières	64 950		
TOTAL	64 950		
TOTAL GENERAL	317 253		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			22 000	22 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			111 043	111 043
Installations générales agencements aménagements divers			96 418	96 418
Matériel de transport			20 804	20 804
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 038	2 038
TOTAL			230 303	230 303
Prêts, autres immobilisations financières			64 950	64 950
TOTAL			64 950	64 950
TOTAL GENERAL			317 253	317 253

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	60 100	17 335		77 435
Installations générales agencements aménagements divers	15 980	9 642		25 622
Matériel de transport	3 225	4 161		7 385
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	598	408		1 006
TOTAL	79 902	31 545		111 447
TOTAL GENERAL	79 902	31 545		111 447

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	17 335				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 642				
Matériel de transport	4 161				
Matériel de bureau informatique mobilier	408				
TOTAL	31 545				
TOTAL GENERAL	31 545				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	64 950		64 950
Autres créances clients	175 141	175 141	
Personnel et comptes rattachés	175	175	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 170	1 170	
Impôts sur les bénéfices	65 805	65 805	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 750	12 750	
Charges constatées d'avance	1 204	1 204	
TOTAL	321 195	256 245	64 950

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	253	253		
Fournisseurs et comptes rattachés	59 113	59 113		
Persönnel et comptes rattachés	40 194	40 194		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	82 136	82 136		
Taxe sur la valeur ajoutée	78 572	78 572		
Autres impôts taxes et assimilés	4 134	4 134		
Groupe et associés	220	220		
TOTAL	264 623	264 623		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	100.0000	500			500

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
ACQUISITION FONDS COMMERCE	22 000			22 000	
Total	22 000			22 000	

Acquisition le 30 décembre 2013, d'un fonds de commerce, d' une branche d'activité, dite " lisse de crocodile " cédée par la société MAROQUINERIE DE CHAMPAGNE.

Le fonds est composé d'une clientèle, d'un doit au bail, de matériel et d'objet mobilier.

Il se décompose comme suit:

- les éléments incorporels pour: 22.000 euros
 - les éléments corporels, matériel et objet mobilier pour : 38.000 euros
- soit un total de 60.000 euros

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	Linéaire	1 à 2 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Installations techniques	Linéaire	2 à 5ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 5 ans

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

NEANT

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

NEANT

Produits à recevoir

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des produits à recevoir

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 926
Dettes fiscales et sociales	62 822
Total	95 748

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 204
Total	1 204

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Détail des charges constatées d'avance

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur géographique	Montant
Prestations de services France	1 440 905
Total	1 440 905

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction ou de gérance	Montant
	35 148
Total	35 148

La rémunération des organes de direction s'élève à 35 148 € au titre de l'exercice 2017.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	27
Total	30

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice, la méthode simplifiée d'évaluation des engagements de retraite, pour les entreprises de moins de 250 salariés a été utilisée.

Le montant annuel, correspondant aux droits acquis par les salariés à la date de la mise en place du contrat de travail et la date du premier provisionnement.

Le montant correspondant à l'indemnité conventionnelle qui serait à verser aux salariés en CDI selon leur ancienneté aux 31 décembre 2017 est évalué à 78.822 Euros.

Le montant de l'engagement mentionné en annexe est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles et en tenant compte d'un certain nombre de paramètres tels que

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

des hypothèses démographiques, de départs anticipés, d'augmentations de salaires et de taux d'actualisation et d'inflation.